

<https://cpsainttugdual.catholique.fr/Coronavirus-Communique-de-Mgr-Denis-Moutel-du-19-mars.html>

# Coronavirus : Communiqué de Mgr Denis Moutel du 19 mars

- Accueillir - Vie de la paroisse -



Date de mise en ligne : jeudi 19 mars 2020

---

Copyright © Paroisse Saint-Tugdual de TREGUIER - Tous droits réservés

---

# Communiqué de Mgr Denis Moutel concernant l'ouverture des églises - Jeudi 19 mars

Les contraintes de la pandémie du COVID-19 obligent la population de notre pays au confinement. Comme citoyens et aussi comme chrétiens, nous sommes appelés à toujours prendre soin des autres.

L'application stricte des consignes que nous recevons est un devoir absolu afin d'enrayer la progression du coronavirus (Covid-19). Gardons ce leitmotiv : « Chacun chez soi pour le bien de tous ».

Nous sommes souvent interrogés sur la question de l'ouverture des églises. Si des églises sont ouvertes (ce qui est pour l'instant autorisé), c'est strictement pour la prière personnelle.

On n'ouvrira pas une église qui ne l'est pas habituellement, hormis pour la célébration des obsèques. Là où une église est ouverte, ce n'est pas pour y organiser un rassemblement de prière, quel qu'il soit, mais comme le signe que l'Église reste présente à tous, dans l'épreuve que nous traversons. Si des personnes y viennent, c'est parce qu'elles se sont déjà déplacées pour des achats alimentaires ou une autre raison prévue par les dérogations.

Nous respecterons les indications suivantes :

- Garder une bonne distance entre les personnes : plus d'un mètre
- Ne pas dépasser plus de 10 minutes : il s'agit d'un temps bref
- Ne déposer aucun document

Je vous redis ma communion dans la prière. Portons vers Dieu la supplication des hommes et soyons signe d'Espérance.

+ Mgr Denis Moutel

## Épidémie de COVID-19. Communiqué de Mgr Denis Moutel Mardi 17 mars 2020 // 19H00 -

Après les interventions du Président de la République et du Ministre de l'Intérieur, dans la soirée du lundi 16 mars, les dispositions ci-dessous sont prises, jusqu'à nouvel ordre, pour l'ensemble du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier.

Ce communiqué a été préparé avec mes collaborateurs directs et le bureau du Conseil Presbytéral. Il est complété par les indications reçues de la Conférence des évêques de France et de la Préfecture des Côtes d'Armor.

## Décisions à mettre en oeuvre.

## Coronavirus : Communiqué de Mgr Denis Moutel du 19 mars

---

Aucune messe publique ne doit être célébrée, ni le dimanche ni en semaine. Les églises peuvent rester ouvertes pour la prière personnelle.

La messe pourra être célébrée dans des communautés religieuses bien déterminées, qui ont un prêtre résident. Il sera sage que la communion soit distribuée par une des religieuses. La participation de personnes étrangères à la communauté n'est pas possible, comme c'est déjà le cas pour la résidence des prêtres du Cèdre.

Pour le moment, les obsèques peuvent être célébrées, dans les églises dans la plus stricte intimité familiale, en veillant à limiter l'assistance à 20 personnes maximum qui garderont entre elles une juste distance. La chorale n'est pas adaptée en cette circonstance. Dans le respect des consignes sanitaires, seul celui qui guide ou préside fait le geste de la lumière et bénit le corps avec l'eau. Les autres fidèles s'approchent et s'inclinent sans toucher le cercueil en faisant le signe de croix sur eux-mêmes, s'ils le souhaitent. Le geste de paix et les condoléances ne seront pas proposés.

Tout rassemblement étant interdit, à l'exception des funérailles, jusqu'au 15 avril au moins, baptêmes, mariages, confirmations, professions de foi, premières communions, sont à reporter sans indication de date, compte tenu de l'évolution incertaine de la situation.

Au titre des « déplacements pour l'assistance des personnes vulnérables », les prêtres peuvent se déplacer pour porter les sacrements dans les situations d'urgence. Chacun veillera toujours à respecter les gestes-barrières préconisés pour protéger les autres comme soi-même.

La Maison diocésaine Saint-Yves est fermée jusqu'à nouvel ordre. Un accueil téléphonique est assuré. Il en est de même pour toutes les Maisons paroissiales. Aucune réunion ne doit s'y tenir. Aucun bénévole ni aucun salarié ne doit s'y rendre.

Enfin, le sanctuaire marial diocésain « Notre-Dame de Toute-Aide » est fermé. Cependant la prière de neuvaine y est récitée tous les jours à 15h00 par les religieuses de la communauté.

Délivre-nous de tout mal, et donne la paix à notre temps !

Devant la menace de cette épidémie, nous comprenons bien que la véritable fraternité consiste à s'éloigner physiquement du prochain. Mais nous ne pouvons en rester là : il s'agit de vivre autrement la rencontre et la communion. Prenons des nouvelles des personnes isolées, proposons une course, un service, une démarche. Prenons des temps de partage en famille, y compris sur le plan spirituel pour écouter la Parole de Dieu, prier ensemble et vivre autrement le dimanche, jour du Seigneur. Gardons le contact en paroisse, en communauté, dans toutes nos associations. Les moyens ne manquent pas : téléphone, internet, réseaux sociaux. Soyons inventifs.

Dans les jours qui viennent, le diocèse comme les paroisses, donneront des éléments pour nourrir notre vie spirituelle et accompagner notre chemin de carême, personnel et familial. Le moment venu, nous partagerons d'autres informations sur la manière de vivre la Semaine Sainte. Je reviendrai moi-même vers vous, chaque semaine, pour que nous gardions la communion diocésaine.

La prière chrétienne de supplication et d'espérance nous tourne vers les personnes malades ou âgées qui sont privées de visite, vers les soignants qui se dépensent sans compter, vers ceux qui vivent une situation de précarité et subiront durement cette crise pendant et après l'épidémie, vers les prisonniers, les sans-logis, les migrants. Écoutons ce que le Seigneur nous demande de vivre avec eux et pour eux.

Par l'intercession de Notre-Dame de Toute-Aide,  
Dieu notre Père, nous te prions :

Relève notre espérance quand nous pourrions vaciller.  
Garde-nous dans une charité attentive et qui prend soin.  
Renforce notre foi afin que nous grandissions dans la certitude  
que tu nous aimes comme un père,

+ Denis MOUTEL  
Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier

# [DERNIÈRE MINUTE]

**Épidémie de COVID-19**  
**Samedi 14 mars 2020 - 21H00**

Prenant connaissance, ce samedi soir, de l'intervention du Premier Ministre annonçant « la fermeture, à partir de minuit, de tous les lieux recevant du public, non indispensables à la vie du pays... les lieux de cultes resteront ouverts, mais les rassemblements et les cérémonies devront être reportées », **Mgr Denis Moutel demande que soient suspendues toutes les célébrations, à partir ce dimanche 15 mars inclus, le dimanche et en semaine, jusqu'à nouvel ordre.**

Il invite les prêtres à célébrer la messe en privé à l'intention de toutes les personnes touchées par cette épidémie : malades, familles, soignants, responsables de la vie publique...

Les églises peuvent demeurer ouvertes pour la prière personnelle.

Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité familiale.

Il invite les diocésains à se tourner vers Dieu dans la prière en lisant l'évangile du 3e dimanche de carême - Jn 4, 5-42 « Donne-moi à boire » - et à s'unir à la neuvaine de prière à Notre-Dame de Toute Aide, déjà annoncée. Que, dans ces circonstances, notre soif de Dieu et notre esprit fraternel soient renforcés.

+ Hervé Le Vézouët  
Vicaire général

Diocèse de Saint-Brieuc  
Maison diocésaine Saint-Yves  
02 96 68 13 40  
81 rue Mathurin Méheut  
22000 SAINT-BRIEUC  
communication chez diocese22.fr

**Voici les directives diocésaines qui redisent ce qui vous a été transmis hier.**

Les personnes de plus de 70 ans sont invitées à davantage de vigilance ; je les renvoie à leurs responsabilités. Les messes du weekend sont maintenues. Les autres activités paroissiales sont suspendues. En semaine, seules les messes célébrées par moi sont maintenues (pour la saint Joseph, seule la messe de Plouguiel est maintenue).

Merci de votre vigilance, à l'intercession de Notre-Dame de Tout-Aide (je vous encourage vivement à participer à la neuvaine ci-jointe à partir de demain) et de saint Yves.

Je vous porte dans mes prières, particulièrement les personnes isolées en EPHAD ou à la maison.

Dans la confiance

Guillaume+

# Epidémie de Covid-19 Communiqué de Mgr Denis MOUTEL

Après l'intervention du Président de la République, le jeudi 12 mars 2020, et les décisions présentées par le Premier Ministre, chacun comprend que nous devons tout faire pour lutter contre la contagion du coronavirus, ou au moins la ralentir ; cela semble être le meilleur moyen pour faciliter le travail des soignants et permettre aux personnes malades de retrouver au plus vite la santé. La communauté catholique marque donc sans hésitation sa solidarité avec tous nos concitoyens dans l'application des indications prescrites par ceux qui ont la responsabilité légitime d'en décider.

### **Les mesures sanitaires déjà prises sont bien sûres confirmées :**

- Lavage fréquent des mains et tout particulièrement avant de donner la communion et après l'avoir donnée.
- L'obligation, si l'on communique, de recevoir le corps du Christ dans la main.
- Ne pas se serrer les mains, ce qui interdit le geste de paix.

### **D'autres décisions viennent s'ajouter aujourd'hui.**

Pour les enfants, jeunes et étudiants, les pèlerinages, rassemblements et même simples rencontres sont suspendus jusqu'à nouvel ordre (pélé-ados, catéchèse, activités des mouvements ou de la pastorale des jeunes...). Les établissements catholiques n'accueilleront pas d'élèves mais ils ne seront pas fermés administrativement : l'accueil des enfants des personnels soignants ainsi que l'enseignement à distance s'organisent sous la conduite de la D.D.E.C.

Le Président de la République a demandé « à toutes les personnes âgées de plus de 70 ans, à celles et ceux qui souffrent de maladies chroniques ou de troubles respiratoires, aux personnes en situations de handicaps de rester autant que possible à leur domicile. »

C'est pourquoi ces personnes doivent être dispensées des rencontres liées à leurs engagements habituels.

Pour les fidèles de tous âges, on exercera une vigilance dans la limitation des rencontres. On appliquera les préconisations du gouvernement en matière sociale pour les salariés. Une note explicative leur sera adressée dans les meilleurs délais.

Les rendez-vous réunissant un grand nombre de personnes sont repoussés. On peut déjà citer :

- La session qui devait réunir 80 prêtres des diocèses de Quimper et de Saint-Brieuc, les 17 et 18 mars à l'Île-Blanche.
- L'Assemblée diocésaine du samedi 28 mars.
- L'assemblée générale de l'Hospitalité diocésaine du dimanche 29 mars.
- Le pélé ados à Rome, qui était programmé du 15 au 21 avril.
- Le pélé des jeunes à Taizé du 13 au 19 avril
- La journée diocésaine des enfants en marche vers le baptême le 21/03
- Et d'autres rencontres annulées par les différents mouvements et services
- Les représentations du spectacle « au commencement le ver était dans la pomme »

Je pense à tous les organisateurs de ces événements et je les assure de mon soutien et de ma prière pour accompagner ces difficiles décisions. Nous veillerons à accompagner tous ceux qui attendaient ardemment ces divers événements.

### **Les églises demeurent ouvertes.**

Pour les célébrations dominicales, nous appliquerons, dès ce dimanche 15 mars, la limite de 100 qui est prescrite dans l'ensemble du pays. Cet accueil limité est soumis à quelques conditions : le comptage à l'entrée pour limiter l'accès à 100 personnes, la disposition des fidèles un siège sur deux et un rang sur deux, en tenant compte des distances sanitaires recommandées. Les personnes de plus de 70 ans et les personnes de santé fragile sont dispensées par l'Évêque de l'obligation de la messe dominicale.

Là où c'est possible, on pourra célébrer une messe dominicale supplémentaire. On invitera les fidèles à participer à l'Eucharistie en semaine dans des églises ou chapelles qui permettent les distances sanitaires. On informera largement sur les célébrations télévisées ou radiodiffusées.

Suivant l'évolution de la crise sanitaire, d'autres mesures pourront être envisagées, notamment pour le mois d'avril et la Semaine Sainte.

### **N'ayez pas peur !**

Alors que nous sommes faits pour nous rencontrer, les circonstances imposées nous conduisent à la juste distance. Il nous faut donc chercher d'autres moyens pour vivre ensemble la joie de l'Évangile. Dans cette crise sanitaire de grande ampleur, beaucoup ont déjà montré leur esprit de responsabilité et d'attention aux autres. Voici que, dans ce temps du carême, nous sommes appelés à plus de vie.

Ne laissons pas notre foi s'affaiblir ! Loin de s'arrêter, notre prière doit s'intensifier, notamment pour les personnes malades et ceux qui les soignent mais aussi pour les acteurs économiques durement impactés. C'est la prière qui porte notre confiance en Dieu créateur et maître de la Vie. Il n'abandonne aucun de ses enfants.

Notre charité doit être inventive également, tout particulièrement pour ceux qui sont encore un peu plus seuls parce qu'il n'est plus possible de leur rendre visite : les moyens sont sans doute divers : un coup de fil quand c'est possible ou une autre marque d'amitié. Dans le voisinage, on peut proposer d'aller faire une course, une petite carte, prendre des nouvelles des personnes isolées. Mettons tout en oeuvre pour vivre une présence fraternelle renforcée.

Notre espérance enfin pourra être portée par des nourritures spirituelles partagées, celles que l'on trouve déjà en ligne et celles que le diocèse pourra mettre à notre disposition dans les jours qui viennent. Chaque paroisse pourra renforcer son site web par une proposition de vie spirituelle ou la mise en ligne de l'homélie du dimanche.

Je souhaite que nous puissions nous tourner vers Notre-Dame de Toute-Aide pour que son intercession soutienne notre confiance et notre espérance.

Ce dimanche 15 mars, je me rendrai au sanctuaire marial diocésain de Querrien pour présider l'Eucharistie à 17 h 00. La communauté religieuse et quelques amis du sanctuaire seront présents. Je vous invite à vous unir à cette prière.

Ce sera le premier jour d'une neuvaine mariale qui se déroulera jusqu'au lundi 23 mars. Chaque jour, vous pourrez vous unir à distance à cette neuvaine (messe célébrée à 11 h 30 et chapelet à 15 h 00) et réciter la prière à Notre-Dame de Toute-Aide.



### **ND de Toute Aide**

+ Denis MOUTEL évêque de Saint-Brieuc et Tréguier

## **Prière de neuvaine à Notre-Dame de Toute Aide**

Dieu toi qui as établi la Mère de ton Fils bien-aimé secours de tout homme,  
Accorde-nous de vivre sous ta protection.

A la prière de Marie qui est pour nous tous Notre Dame de Toute-Aide, sois notre paix dans l'inquiétude, notre force dans la fragilité.

Allège nos épreuves.

Protège les plus faibles.

Garde nous dans le respect et l'attention à nos prochains.

Soutiens l'effort de tous les soignants.

Inspire les décisions de nos responsables politiques et les efforts des chercheurs.

Relève notre espérance quand nous pourrions vaciller.

Garde-nous dans une charité attentive et qui prend soin.

Renforce notre foi afin que nous grandissions dans la certitude que tu nous aimes comme un père,

Par Jésus-Christ, le Sauveur des hommes, qui vit et règne avec toi et le Saint Esprit, maintenant et pour les siècles des siècles.

AMEN.

# Une neuvaine pour la vie du monde Au Sanctuaire marial diocésain Notre Dame de Toute-Aide du 15 au 23 mars 2020

## Qu'est-ce qu'une neuvaine ?

La neuvaine (du latin "novem"), telle que proposée par l'Eglise catholique, consiste à prier durant neuf jours consécutifs, généralement pour confier à Dieu, par l'intercession de Marie ou d'un saint, une intention ou demander une grâce particulière.

## Pourquoi demander l'intercession d'un saint ?

La foi de l'Eglise catholique est que les saints "ne cessent d'intercéder pour nous auprès du Père" et qu'ainsi "leur sollicitude fraternelle est duplus grand secours pour notre infirmité" (Lumen gentium 49).

Nous prions cette neuvaine pour la vie du monde, pour la protection de tous, pour notre solidarité et notre fraternité face à l'épreuve.

## Comment se déroulera cette neuvaine ?

- La célébration de l'eucharistie.  
Chaque jour du dimanche 15 mars au lundi 23 mars l'eucharistie sera célébrée à 11 h 30 ( les dimanches 15 et 22 mars messe à 17 h).  
Mgr Moutel ouvrira cette neuvaine le dimanche 15 mars à 17 h, et la clôturera le lundi 23 mars à 11 h 30 en présidant en personne l'eucharistie.
- La récitation du chapelet.  
Chaque jour le chapelet sera médité à 15 h. On pourra successivement prendre les mystère joyeux, lumineux, douloureux et glorieux.